

Informations de rentrée aux familles de l'école



Une nouvelle année s'ouvre à nous...

Les congés estivaux s'achèvent, synonymes de rentrée scolaire pour les **256 élèves** qui fréquenteront l'école Arc En Ciel cette année. Pour chacun d'entre eux, il faudra rapidement rompre avec le rythme estival, prendre ou reprendre les habitudes de travail, retrouver ou découvrir les camarades, les locaux, les enseignants... C'est un moment important qui vient ponctuer la vie de chaque famille : il importe de le célébrer avec une joie voulant traduire notre confiance en l'Avenir !

Depuis plusieurs mois déjà, et plus encore ces dernières semaines, l'ensemble de l'équipe éducative (enseignants, personnels, parents bénévoles) s'active pour que cette rentrée se fasse dans les meilleures conditions possibles, sans oublier la municipalité pour les questions inhérentes à la sécurité aux abords de l'école... Que chacun en soit vivement remercié !

Pour ce mois de septembre, quelques changements sont à noter :

- Citons d'abord la **démolition de la maison** jouxtant la cour maternelle, en prévision des travaux de construction d'un nouveau bloc « maternelles » qui devraient débuter, eux, après la mise en place du nouveau PLUI.
- Pour la **sécurité de tous et des enfants en particulier**, les conditions de circulation et de stationnement ont été modifiées, comme vous avez pu le découvrir sur le courrier de la Mairie adressé fin août aux familles. Cette modification fait suite à un travail de réflexion mené par la municipalité et les représentants des parents d'élèves de l'école. Comme tout changement, cela implique forcément des efforts pour modifier ses habitudes, mais le respect de chacun est nécessaire pour éradiquer les situations accidentogènes rencontrées par le passé autour des entrées et sorties des classes. Nous comptons sur votre compréhension et sur votre participation active à ce nouveau schéma de circulation.

Quoi qu'il en soit et très rapidement, chacun devra prendre ses repères pour vivre pleinement cette rentrée et cette nouvelle année scolaire qui débute.

Ces quelques lignes vous présenteront l'école et son fonctionnement : merci de les lire attentivement et de conserver ce document toute l'année.

Bonne rentrée à chacun !

↳ **Des modifications dans l'équipe enseignante, en interne :**

Suite à une réorganisation interne, Mme Lucie GUICHETEAU aura cette année la responsabilité de la classe de PS-MS, Mme Anne-Sophie RENAUDIN enseignera en CE1-CE2 et Mme Betty ROGER en CE2-CM1. Mme Elisabeth PETIOT assurera quant à elle les journées de décharge administrative de direction le lundi et le mardi auprès des CM2.

Du côté des ASEM, Mme Estelle GUILLOTIN, qui remplaçait Mme Charlène MORINEAU l'an passé, a été recrutée pour renforcer l'équipe et Mme Anne PAVAGEAU travaillera désormais à mi-temps.

La structure pédagogique, pour l'année 2018-2019, s'établit donc comme suit :

Classe de TPS-PS	Mme Véronique ROUSSEAU	A.S.E.M. : Mme Régine LIARD	24 élèves
Classe de PS-MS	Mme Lucie GUICHETEAU	A.S.E.M. : Mlle Charlène MORINEAU	24 élèves
Classe de MS	Mme Fanny DUGAST	A.S.E.M. : Mme Estelle GUILLOTIN	23 élèves
Classe de GS	Mme Sylvie ROUX / Mme Christelle BUET	A.S.E.M. : Mme Anne PAVAGEAU	29 élèves
Classe de CP	Mme Alexandra LAMELOT		26 élèves
Classe de CP-CE1	Mme Aurélie GABORIEAU		26 élèves
Classe de CE1-CE2	Mme Anne-Sophie RENAUDIN		26 élèves
Classe de CE2-CM1	Mme Betty ROGER		28 élèves
Classe de CM1-CM2	Mme Stéphanie VERDON		28 élèves
Classe de CM2	Mme Elisabeth PETIOT (lundi et mardi) M. Damien CHARBONNIER - chef d'établissement - (jeudi et vendredi)		22 élèves
R. A. (Regroupement d'Adaptation)	Mme Evelyne BLAIN-JOGUET	<i>deux demi-journées par semaine</i>	
Auxiliaire de Vie Scolaire	Mme Béatrice GARREAU		

✎ Pour cette année scolaire, notre thème d'année sera « Des Racines et des Rêves... », un thème alliant l'imaginaire au concret, avec une connotation environnementale. Encore beaucoup de découvertes et d'activités en perspective !

✎ Les **horaires** de l'école restent identiques : 9h00/12h15 et 13h45/16h45.

Je vous rappelle que les grilles ne sont ouvertes que 15 minutes avant le début des cours, soit à 8h45 et 13h30. *Régulièrement, des enfants arrivent bien avant l'heure et attendent seuls sur le parking... Même s'ils sont devant l'établissement, ils demeurent **sous la pleine responsabilité de leurs parents** tant qu'ils n'ont pas franchi la grille de l'école aux horaires mentionnés ci-dessus.*

Pour le bon déroulement de chaque début de journée, votre enfant ne doit pas arriver en retard (même en classe maternelle)... Merci également de bien attendre la fin des cours pour pénétrer dans l'enceinte de l'école, afin de faciliter la gestion et la surveillance des sorties, et améliorer ainsi la sécurité des enfants.

Si un enfant reste seul sur la cour le soir après la sortie, il sera systématiquement conduit à l'accueil périscolaire : je vous invite donc à bien veiller au **respect de ces horaires**.

✎ **Les règles du Code de la Route s'appliquent à tous, aux enfants comme aux adultes.** N'oublions pas que c'est aussi par l'exemple que l'on donne, que l'enfant se construit... ! Merci de respecter les pistes cyclables et les consignes de stationnement aux abords de l'école.

✎ Chaque enfant a reçu une **fiche de renseignements qui devra nous être retournée au plus vite**. J'attire votre attention sur **l'importance de communiquer à l'école tout changement qui**

interviendrait en cours d'année (avec une attention particulière pour les numéros de téléphone permettant de vous joindre en cas d'urgence).

↳ Une réunion de classe sera programmée pour chaque niveau et par chaque enseignant au cours du 1^{er} trimestre. La date vous sera transmise via le cahier ou la chemise de liaison. En cas d'impossibilité de votre part d'y participer, merci de signaler à l'avance votre absence auprès de l'enseignant(e) concerné(e).

Il est possible de rencontrer les enseignants le soir après la classe, à condition de prendre rendez-vous quelques jours auparavant. Si vous avez des inquiétudes* ou des questions à poser, n'hésitez pas à prendre contact **avec l'enseignant** de votre enfant !

() Si votre enfant vit une difficulté quelconque, le rôle des adultes n'est pas prioritairement de l'effacer, mais d'abord d'**accompagner l'enfant dans la gestion de cette difficulté**. C'est la raison pour laquelle la qualité du dialogue entre les éducateurs (parents-enseignants-personnels de l'école) est essentielle. Chacun saura œuvrer dans ce sens tout au long de l'année.*

↳ Chaque enfant dispose d'une chemise ou d'un cahier de liaison dans lequel sont régulièrement glissés des documents destinés aux parents. Merci d'y jeter un œil **régulièrement**, pour ne pas dire quotidiennement, et d'utiliser ce même outil pour la liaison « maison – école » !

↳ **En cas d'absence (prévue ou non) de votre enfant, veuillez le signaler par écrit à l'enseignant(e) en utilisant les bulletins d'absences distribués en ce début d'année. Toute absence doit forcément être justifiée et exceptionnelle.** N'oubliez pas **également** de téléphoner avant 9h, pour éviter toute inquiétude liée à l'absence de votre enfant.



↳ Il est très important de marquer tout ce que votre enfant emmène à l'école : courrier, enveloppes, livres, vêtements... ; chaque année, blousons, serviettes de table, écharpes, casquettes, gants, etc... sont égarés, échangés, non récupérés car... non marqués !

↳ En cas de **maladie**, le repos est l'un des facteurs majeurs de guérison... Surtout si cette maladie est contagieuse, nous vous demandons d'attendre une **totale guérison** avant le retour de votre enfant à l'école (merci d'anticiper une solution éventuelle de garde, au cas où...). Par ailleurs, je vous rappelle que nous ne sommes pas autorisés à administrer des médicaments, sauf dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé étudié avec la médecine scolaire (si besoin, contactez le chef d'établissement).



Il arrive parfois que les plus grands « s'auto-médicamentent » à l'école à l'aide de comprimés glissés dans leur cartable... J'attire votre attention sur le danger que cela représente, tant pour l'enfant que pour ses camarades, si l'un d'entre eux les utilise (allergies, intolérances, surdosage...).

↳ Merci de surveiller régulièrement la tête de vos enfants : les poux sont souvent de vilains (et coriaces) farceurs ! En cas d'infestation, nous vous invitons à prévenir l'école et vous rappelons la nécessité de traiter également les zones susceptibles d'être en contact avec la tête de votre enfant (litière, doudous, serviettes de toilette, siège auto...)



✎ Vous trouverez joint à cette lettre d'informations le **calendrier scolaire 2018-2019** adopté par l'école. Merci de bien noter en particulier qu'il y aura **classe le samedi matin 18 mai 2019** (N.B.: pas de transport scolaire ce matin-là), le **mercredi 22 mai 2019 après-midi pour les CM uniquement** (Chante-Mai), et que l'année scolaire se terminera le **vendredi 5 juillet 2019**.



✎ (Re)Découvrez le site internet de l'école ! Outre les informations pratiques d'usage, ce site est agrémenté par des articles relatant les différentes activités et les événements vécus dans la classe de votre enfant et/ou dans l'école. Des liens sont aussi parfois proposés vers des articles ou des sites éducatifs intéressants. L'adresse du site (retrouvable facilement via un bon moteur de recherche) :

<http://lherbergement-arcenciel.fr/>

Bonne visite !

L'école dispose également d'un fil d'information Twitter :

http://twitter.com/Ecole_AEC_herb



N'hésitez pas à vous y abonner !

✎ L'école recherche quelques habits de rechange (surtout des « bas ») pour les élèves de **primaire**, dans le but de palier les différents accidents qui pourraient subvenir en cours d'année... Si vous en disposez et acceptez de nous en faire don, merci de contacter l'équipe enseignante.

✎ Beaucoup de choses seraient impossibles voire inenvisageables dans une école privée vendéenne, à fortiori dans notre établissement, sans le **bénévolat**, l'**implication** et l'**aide** des familles (accompagnement à la piscine ou en sorties scolaires, catéchèse, activités, petits travaux d'entretien, permanences lors des manifestations, participation aux bureaux OGEC ou APEL...). Aussi, je vous remercie par avance pour l'accueil que vous réserverez aux différentes sollicitations que vous pourriez recevoir, tant de la part des enseignants que de l'OGEC ou de l'APEL, tout au long de l'année.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos enfants, une excellente année scolaire 2018-2019.

Le Chef d'Etablissement,
Damien Charbonnier

Septembre 2017



CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018

(d'après le calendrier scolaire arrêté par le Ministère de l'Education Nationale)

*Sous réserve de modification, le **calendrier scolaire de l'Ecole Privée Arc-En-Ciel** pour l'année scolaire 2017-2018 est le suivant :*

Rentrée des élèves Lundi 4 Septembre 2017

Vacances de Toussaint du Samedi 21 Octobre midi
au Lundi 6 Novembre 2017

🔗 Il y aura classe le Samedi matin 21 Octobre 2017

Vacances de Noël du Vendredi 22 Décembre 2017
au Lundi 8 Janvier 2018

Vacances d'Hiver du Vendredi 23 Février
au Lundi 12 Mars 2018

Vacances de Printemps du Vendredi 20 Avril
au Lundi 7 Mai 2018

Pont de l'Ascension Les classes vaqueront le Vendredi 11 Mai
avec récupération le Mercredi matin 9 Mai

Vacances d'Eté Le Vendredi 6 Juillet 2018



*Les vacances débutent après la classe, le soir des jours indiqués,
la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.*